

Mise à jour sur le processus d'approvisionnement OGEE et le prochain contrat

Réunion de tout le personnel des LNC

25 juillet 2024



Objectifs du prochain contrat : Trois missions

- **Science et technologie (S-T) :** Renforcer le rôle des LNC en tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada, poursuivre des collaborations et partenariats, et faire progresser l'innovation nucléaire pour le bien public. Accroître les services et revenus des tierces parties.
- **Déclassement et gestion des déchets :** Optimiser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL.
- **Revitalisation du site de Chalk River :** Mettre en œuvre un programme de gestion des dépenses en immobilisations et des actifs intégré et de taille optimale.



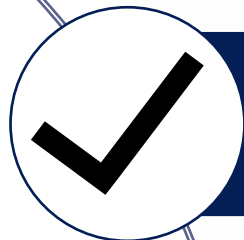


Financement gouvernemental

- Dans son budget 2024, le gouvernement du Canada a annoncé un financement sur 11 ans à EACL pour permettre les travaux aux LNC
- Le niveau de financement nous permet de réaliser les plans existants
- Augmentation des niveaux de financement dans l'ensemble des domaines de la science et de la technologie, des immobilisations et du déclassement et de la gestion des déchets radioactifs
- Les détails seront communiqués aux personnes concernées aux LNC dans les prochains jours



Où nous en sommes dans le processus d'approvisionnement



La demande de déclaration d'intérêt a été émise en septembre 2022 afin de solliciter des commentaires et de la rétroaction auprès des parties intéressées concernant les divers éléments d'un processus d'approvisionnement concurrentiel potentiel pour gérer les Laboratoires Nucléaires Canadiens dans le cadre d'un modèle d'OGEE.



L'étape de la Demande de préqualification et de l'ébauche de la demande de proposition

- Sélection afin de confirmer que les critères techniques obligatoires, les exigences en matière de capacités financières, les exigences en matière de sécurité et les critères relatifs à l'intégrité sont respectés (répondant qualifié).
- Consultations détaillées, l'ébauche de la Demande de propositions et la forme de contrat sont rendues disponibles aux répondants qualifiés pour fins de rétroaction.



3

L'étape de la Demande de propositions finale


- Seuls les répondants qualifiés de l'étape de la demande de préqualification seront admissibles pour présenter des soumissions à l'étape de la demande de propositions finale. Les soumissions seront évaluées comme à l'habitude en fonction de critères cotés.

4

Étape de finalisation et de transition du contrat

- Le soumissionnaire préféré est choisi.
- L'entente avec le soumissionnaire retenu est exécutée, suivi des activités de transition entre le titulaire et l'adjudicataire.

Calendrier et prochaines étapes

Date	Principaux jalons
31 mars 2023	Publication de la Demande de préqualification
Automne 2023/printemps 2024	Consultation des répondants qualifiés lors du processus d'ébauche de la demande de propositions
Décembre 2023	Publication de l'ébauche de l'Énoncé des travaux pour fins de recevoir des commentaires du public (échéance : 31 janvier 2024)
Janvier à mars 2024	Visites des sites pour les répondants qualifiés
Printemps 2024	Publication de la Demande de propositions finale (le document ne sera pas rendu public)
 Printemps/été 2024	Préparation des soumissions (répondants qualifiés)
Automne 2024/printemps 2025	Évaluation des soumissions (EACL)
Printemps/été 2025	Sélection du soumissionnaire préféré
	Attribution du contrat et transition



Regarder vers l'avenir : La transition

- Il y aura des changements - il n'est pas possible d'introduire un nouvel entrepreneur sans changements.
- Ce que nous savons va changer : les ressources de l'entrepreneur (c.-à-d. le personnel détaché et les ressources affiliées) vont changer.
- Ce que nous savons ne changera pas :
 - Les LNC restent l'employeur de la main-d'œuvre et titulaire des permis d'exploitation.
 - Les plans existants sont maintenus - **soutenus par le nouveau financement gouvernemental**
 - L'on s'attend à de la stabilité dans les niveaux de main-d'œuvre afin de réaliser ces plans
 - Les contrats de la chaîne d'approvisionnement que les LNC ont mis en place restent avec eux
- La transition sera axée sur la continuité et la stabilité des opérations
 - Les projets existants, le plan décennal et le plan annuel se poursuivent
 - EACL travaille avec les LNC pour préparer un plan de transition, avec une période de transfert de connaissances pour le nouvel entrepreneur
 - De plus amples informations seront communiquées dès qu'elles seront disponibles

